

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Numéro : 2024-07

La municipalité de La Macaza désire obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux de remplacement de onze (11) ponceaux sur les chemins du Lac Caché et de la Baie Claire. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, du déblai de 1^{re} classe (en provision) et des remplacements de ponceaux transversaux.

Le Soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la FQM.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des Soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : **« 4 juillet 2024 à 11 h 00 »**

Lieu du dépôt des soumissions : **53, rue des Pionniers
La Macaza (Québec) J0T 1R0**

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les Soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO. Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à La Macaza, le 13 juin 2024.



Katia Morin
Directrice générale par intérim